

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°28
DECISION MODIFICATIVE N° 2
 (Vote de crédits)

Date de convocation :	28/11/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	7
Nombre de membres présents :	8	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	7	Abstention :	0

L'an 2023, le 05 décembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Sébastien VERNET, maire VERNET Sébastien

Présents : M. AMBLARD Gilles, Mme BENLIAN Lydie, M. GAT Nicolas, Mme MOUTON Josiane, VERNET Sébastien, Mme VIDAL Carine, Mme ZAESSINGER Cécile, Mme CLAUZIER Manon

Procurations :

Absents : M. SABOT Nicolas

Excusés : BASSET Anselme, Mme KHOUNI Jamila

Secrétaire de séance : BENLIAN Lydie

Objets : dépenses impreuves degats d'orage 2023

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (21) : Réseaux de voirie	50 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	50 000,00
	50 000,00		50 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	50 000,00		
615231 (011) : Voiries	-20 000,00		
622 (011) : Rémunérations d'intermédiaires	-15 000,00		
625 (011) : Déplacements et missions	-5 000,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	-6 000,00		
6558 (65) : Autres contributions obligatoire	-4 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	50 000,00	Total Recettes	50 000,00

Certifié exécutoire par VERNET Sébastien, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 12/12/2023 et de la publication le 12/12/2023

A ROCHESSAUVE, le 12/12/2023

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire



le(s) secrétaire(s) de séance